

# Conseil municipal du 16 février 2024, 20h

## Procès-verbal

---

**Présents :** Hervé BUTTARD (Maire) - Jérôme CHARREL, Roger CHARVET, Francis MENU, Nelly PARIS, Évelyne PHILIPPE, Eric PUTOT, Michel VALETTE

**Excusée :** Dominique JANET-MAITRE

**Quorum :** 5

**Votants :** 8

**Secrétaire de séance :** Évelyne PHILIPPE, assistée de Pascaline MENARD, agent de la commune

---

### Ordre du jour :

- 1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 février 2024
  - 2 – Instauration de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle
  - 3 – Dossier ZAEnR
  - 4 – Dossier transport scolaire
  - 5 – Questions diverses
- 

### 1 – Approbation du PV du conseil municipal du 2 février 2024

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 février 2024

### 2 – Instauration de la prime pouvoir d'achat exceptionnelle

Par un décret du 31 octobre 2023, une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents de la fonction publique territoriale a été instaurée, sous conditions. Elle vise à soutenir les agents publics face à l'inflation. Les agents de la fonction publique territoriale peuvent se voir verser cette prime, sous conditions.

Les montants de référence plafonds dépendent du montant de rémunération brute perçue par l'agent du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

Le comité social territorial du CDG73, réuni le 14 décembre 2023, a émis un avis favorable à l'octroi de cette prime, à l'unanimité de ses membres.

Il est proposé d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions exposées en séance et d'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime.

➤ **Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents**

### 3 – Dossier ZAEnR

⊙ Loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) du 10 mars 2023

→ identification de ZAEnR par commune = zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

⇒ sur le périmètre de la CCCC : potentiel de production = filière photovoltaïque

⊙ Méthodologie :

✦ Calcul du potentiel photovoltaïque, sur bâtiments publics et maisons individuelles

⇒ zonage des emplacements de potentiel sur le portail cartographique des énergies renouvelables du gouvernement

✦ Concertation collective et locale, mutualisée avec le PNR de Chartreuse et en lien avec la CCCC

⇒ **vendredi 15 mars 2024, à 19h**, à la salle Notre-Dame à St-Pierre-d'Entremont

- ↳ présentation du contexte réglementaire et des filières de production sur la CCCC
  - ↳ présentation par les élus de l'identification du potentiel EnR sur leurs communes
  - ↳ interventions de l'ASDER et l'AGEDEN
  - ↳ intervention de Buxia énergie, centrale citoyenne
  - ↳ temps d'échanges avec le public
- ✦ Délibération des communes + zonages sur le portail du gouvernement  
 ⇒ transmission à la CCCC pour débat au conseil communautaire

#### **4 – Dossier transport scolaire**

→ **Arrivée de Aimé LOPEZ**, régisseur externe pour la régie de transport de la commune

Aimé LOPEZ :

- possibles difficultés de recrutement d'un conducteur mais des exemples de recrutement réussi (St-Franc)
  - ⇒ annonces dans les communes voisines, dans les lieux de vie et de passage
- souvent un métier de reconversion
- coût de formation = 5 000 € (permis D + FIMO)
  - ⇒ taux de réussite assez élevé
- ⇒ autre type de formation : titre professionnel de conducteur routier (3 mois) = 9 000 € avec possibilité de financement France Travail/Région
  - ↳ demandeurs d'emploi
  - ⇒ taux de réussite plus aléatoire
- ⇒ si personne avec déjà le permis D, possibilité de ne passer que la FIMO
- ⇒ attention aux plannings/délais de formation
- réforme des cars : peuvent être revendus et servir ensuite comme navettes

Hervé BUTTARD :

- probable possibilité de s'arranger avec St-Jean-de-Couz pour assurer le transport à l'automne 2024
- se rapprocher des communes voisines (Entremont-le-Vieux, St-Jean-de-Couz, St-Pierre-d'Entremont) pour voir si elles ont des agents techniques à temps partiel intéressés

Aimé LOPEZ :

- poste qui peut aussi intéresser un micro-entrepreneur, avec un temps partiel annualisé (salaire mensuel sur 12 mois)
- aujourd'hui, pas de prise en charge de la partie technique par les conducteurs
  - ⇒ se fait dans les entreprises
- attention au suivi (contrôle technique, vérification de l'extincteur, ...)
  - ⇒ responsabilités différentes conducteur / suivi → même personne ou pas

Jérôme CHARREL : quid en cas d'absence du conducteur ?

⇒ Aimé LOPEZ ponctuellement, Amandine BARRIER (conductrice de St-Jean-de-Couz)

Hervé BUTTARD : réforme du car = fin d'année scolaire 2030-2031

⇒ 8 ans sans emprunt

Jérôme CHARREL : quid de l'évolution des coûts d'entretien du car ?

⇒ Aimé LOPEZ : IVECO = robustesse moyenne, frais à prévoir

→ ralentisseur = 7 000 €, à prévoir en 2024

Francis MENU : souhaite mettre sur la table les avantages et inconvénients de garder le transport en direct

Sous-traitance : Aimé LOPEZ indique qu'il faut l'accord de la Région

→ difficile de trouver un sous-traitant qui accepte de fournir un car et un chauffeur

⇒ à priori pas une bonne piste

→ **Départ de Aimé LOPEZ**

Francis MENU :

- souhaite qu'un contact soit pris avec la Région
  - ⇒ Hervé BUTTARD se charge de prendre rendez-vous avec M. DUILLON, interlocuteur de la Région
- frein majeur : recrutement

Nelly PARIS : défavorable au maintien du service de transport scolaire par la commune

→ difficultés de recrutement

→ vieillissement du bus ⇒ frais d'entretien

→ service de la Région équivalent

Évelyne PHILIPPE : quid des autres communes dont le transport est géré par la Région ?

Nelly PARIS :

- quid si l'effectif est supérieur à 22 enfants (capacité maximale du car) dans les années à venir ?
- quelle est la règle d'accompagnement des enfants de moins de 6 ans ?

Jérôme CHARREL : quid du garage ?

⇒ Hervé BUTTARD indique que le conseil municipal a abandonné le projet de construction d'un garage

Demandes du conseil municipal :

- échange avec Luc FANTON → dates de départ en retraite
- contact avec la Région → possibilités de résiliation du contrat
- contacts avec les communes voisines qui utilisent le service par la Région → niveau de satisfaction
- rédaction d'une fiche de poste (date de démarrage ? durée ? ...)

## 5 – Questions diverses

### ⊙ **Rencontre conseil municipal/Anne LENFANT, présidente CCCC**

✦ Plusieurs dates à lui proposer : 17 ou 18 mai, 24 ou 25 mai, 31 mai ou 1<sup>er</sup> juin 2024

### ⊙ **Lampadaire des Cruz**

- ✦ Lampe HS, trop haute pour intervenir à l'échelle par l'agent de la commune
  - ✦ Nelly PARIS : signale une ampoule grillée à l'abribus du lotissement de la Cochette
- ⇒ Michel VALETTE se charge de contacter un électricien

### ⊙ **FDEC (Fonds Départemental d'Équipement des Communes) CD73**

- ✦ Courrier relatif à la subvention de 2021 = 20 614 € → réfection de voirie Les Perrucons  
→ restent 6 000 € = environ 12 000 € de travaux de voirie à trouver  
↳ factures à transmettre avant le 17/09/2024
- ⇒ Roger CHARVET se charge de flécher les travaux correspondants

### ⊙ **Manifestations sportives**

- ✦ Demandes d'avis pour le passage sur la commune de :
    - La Coublevitaine, samedi 25 mai 2024, cyclisme  
↳ organisée par le Cyclo Club de Coublevie
    - Savoie Tour, du mercredi 5 au samedi 8 juin 2024, cyclisme  
↳ organisée par le Club sportif et artistique du 13<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpains
- ⇒ avis favorable du conseil municipal  
⇒ communication auprès des habitants et de l'Auberge

### ⊙ **Bulletin municipal Le murmure du Gringalet**

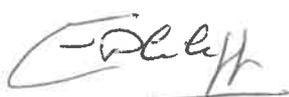
- ✦ Articles prévus : lingettes dans le réseau d'assainissement, frelons asiatiques, dates courses cyclistes, ...
- ⇒ diffusion prévue fin avril 2024

### ⊙ **Site internet**

- ✦ Nelly PARIS demande la mise à jour de la page « déchets »
- ⇒ Pascaline MENARD se charge de la mise à jour du site en général

**Prochain conseil municipal :  
vendredi 29 mars 2024, 20h**

Le secrétaire de séance  
**Évelyne PHILIPPE**



Le Maire  
**Hervé BUTTARD**

